**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 35 (1899)

**Heft:** 41

**Heft**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

XXXVme ANNÉE — LAUSANNE

N° 41. — 7 octobre 1899

# L'ÉDUCATEUR

## (L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

**SOMMAIRE :** *Société suisse des instituteurs. — Sainte routine. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud, Société suisse d'hygiène scolaire, Zurich, Berne, France. — Bibliographie. — Partie pratique : Leçon de concentration : la mouche. — Dictées. — Comptabilité. — Gymnastique. — Variété.*

### SOCIÉTÉ SUISSE DES INSTITUTEURS [1].

Tous les instituteurs de la Suisse romande ont entendu parler de cette société ; mais il en est peu qui se fassent une juste idée de la force de cette association et des buts nombreux que celle-ci poursuit. Voici, d'après le *Freie Rätier* de Coire, quelques renseignements pour ceux qui s'intéressent à ce qui se passe dans les cantons allemands.

La société ne comptait, en 1890, que 1080 membres ; mais une intelligente revision des statuts eut pour effet de porter ce nombre, en 1894, à 2844 et, en 1898 (1er août), à 4388. Le plus fort contingent est celui de Zurich (1068 sociétaires), tandis que le Valais est le seul canton ne fournissant aucun membre. (Remarquons ici que, les 73 membres de la Société des instituteurs du Valais romand exceptés, le Valais ne compte pas un instituteur membre de la Société pédagogique romande !) Il y a des sections cantonales dans les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Glaris, Zoug, Fribourg, Bâle (les deux), Schaffhouse, Appenzell-Extér., St-Gall, Grisons, Argovie et Thurgovie.

Le principal organe de la société est la *Schweizerische Lehrerzeitung*, qui se tire à 3140 exemplaires (*Educateur* 1899 : 2300 exemplaires). Le prix de l'abonnement est de fr. 5, mais les membres du *Lehrerverein* qui reçoivent ce journal sont dispensés de la cotisation annuelle de fr. 1. La fortune de la société se montait, fin 1897, à fr. 10868 80, et le « Fonds pour orphelins d'instituteurs » à environ fr. 40000. Ce dernier capital ne sera utilisé que lorsqu'il aura atteint fr. 50000. Un agenda pour instituteurs édité par le *Lehrerverein* a produit un rendement de fr. 10000 pour les années 1896-1899.

[1] On sait que cette association fête demain et après-demain, à Berne, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

La conférence Appenzell-Rheinthal créa l'institution des « stations de séjour et de passage » *(Erholungs- und Wanderstationen)* qui a pour but de faciliter aux instituteurs suisses les voyages d'agrément et les villégiatures : *a)* par un choix de bons pied-à-terre (plutôt dans le but d'obtenir des prix sûrs avec un service soigné que pour une réduction de tarifs) ; *b)* par l'établissement d'une liste d'hôtels et de pensions à bon marché où les instituteurs malades ou ayant besoin de repos pourraient faire un séjour ; *c)* par l'obtention de taxes réduites de la part des musées, chemins de fer, etc. Plus de 1000 maîtres et maîtresses ont déjà profité de cette utile institution. A partir de 1898, celle-ci est administrée par le *Schw. Lehrerverein*. Les sociétaires payent 50 cent., les non-sociétaires fr. 2, pour un petit guide du voyageur contenant la carte de légitimation qui donne droit aux avantages précités. Les bénéfices réalisés sont affectés à la constitution d'un capital pour la fondation d'un Lehrerheim, *home* pour instituteurs qui serait situé dans les Alpes et qui appartiendrait en propre à la Société.

L'association s'occupe encore de la publication de plusieurs journaux pour la jeunesse. Bien que le rendement de ces publications soit versé à la caisse de secours pour orphelins d'instituteurs, le but que se propose principalement la société est de fournir une littérature saine, agréable et peu coûteuse aux écoliers suisses. — Des arrangements pris avec l'Institut polygraphique de Zurich, le Photoglobe de Zurich et le Comptoir de phototypie de Neuchâtel permettent aux sociétaires d'acquérir à moitié prix la plupart des vues éditées par ces maisons.

C'est aussi sous les auspices du comité central que M. Utzinger, directeur de l'école normale de Küssnacht, a écrit un excellent livre de lecture à l'usage des écoles normales suisses, et qu'une commission s'occupe de la rédaction d'un manuel de sciences naturelles pour les écoles secondaires.

Il est presque superflu de mentionner ici que le vœu le plus cher de la société, celui à la réalisation duquel le *Schw. Lehrerverein* a le plus travaillé, c'est l'obtention des subventions scolaires fédérales. La question n'est pas encore résolue ; mais les paroles de M. le conseiller fédéral Lachenal à Bienne ont rassuré ceux qu'avaient cru la cause perdue à la suite de la mort de M. Schenk.

Dans un autre domaine, les efforts de la société pour obtenir l'abolition des cours militaires de gymnastique (pour instituteurs-recrues n'ayant pas obtenu des notes suffisantes dans cet examen) ont été couronnés de succès en 1898. Enfin le *Lehrerverein* ne peut être que loué d'avoir pris l'initiative du recensement des enfants faibles d'esprit, recensement qui donna une nouvelle impulsion à l'activité philanthropique de notre pays.

Telles sont les principales questions qui ont occupé ces derniers temps notre grande société sœur de la Suisse allemande. Elle célèbre cette année le cinquantenaire de son existence, et il est à présumer que, sous la vigoureuse impulsion qui lui est donnée par son comité central, le *Schweizerischer Lehrerverein* continuera, par l'avenir comme par le passé, à bien mériter de la patrie.

P. Huber.

## SAINTE ROUTINE !

Point n'est besoin ici de longue définition. Le mot est connu aussi bien que la chose, et chacun est prêt à condamner l'esprit routinier..... surtout quand il se montre chez autrui.

C'est ainsi que ceux d'entre nous qui habitent la campagne déplorent à l'occasion — et avec raison d'ailleurs — les obstacles qu'ont à vaincre les agriculteurs éclairés pour faire abandonner autour d'eux telle pratique surannée, tel procédé de culture irrationnel. Ne risquons-nous point alors de mériter qu'on nous applique l'éternelle histoire de la paille et de la poutre ? Prenons-y garde ! Nous sommes, nous instituteurs, tout particulièrement exposés à nous laisser enfermer dans un cercle fait d'habitudes prises et de procédés acquis, et notre enseignement n'a que trop la tendance de se figer dans de monotones répétitions annuelles.

Si tel était le cas, secouons le joug : rejetons ce manteau de plomb avant qu'il soit trop lourd, ne nous laissons pas enserrer dans cette camisole de force. Le pli une fois bien marqué, il vient un moment où il n'est presque plus possible de réagir, et où l'on croit d'ailleurs volontiers à l'infaillibilité de ce que l'on appelle *son expérience*.

Avant d'aller plus loin, il serait peut-être bon de savoir au juste ce qu'il faut entendre par là. Ne décore-t-on pas dans bien des cas de ce nom pompeux une longue période de pratique précisément routinière ?... L'expérience est pourtant autre chose ! Elle ne saurait être le fait de la machine qui répète jusqu'à épuisement de combustible le va et vient de sa bielle et le mouvement rotatif de son volant. N'est-elle pas plutôt la leçon tirée d'un travail contrôlé sans cesse par la raison, et essentiellement perfectible ?

L'expérience est avant tout affaire d'examen raisonné, de réflexion et de jugement. Elle comporte une suite : bien loin de s'accommoder de la stabilité satisfaite, elle est au contraire la pierre de touche permanente du perfectionnement au cours de la vie. Il y a donc lieu de distinguer expérience et pratique, si longue que puisse être cette dernière, et de ne se servir qu'à bon escient du premier de ces termes.

Examinons maintenant un cas d'enseignement routinier, qui tend heureusement à devenir rare : nous voulons parler des leçons d'arithmétique avec les commençants. Voici à peu près en quoi consiste ce pseudo-enseignement.

Le nouvel écolier ayant déjà appris à faire les chiffres et à écrire automatiquement des nombres soit à l'école enfantine vieux jeu, soit chez ses parents, on commence par lui poser des additions avec des addendes allant rapidement en grandissant jusqu'à cinq ou six chiffres, puis, à force de répétitions — tel le dressage de l'oie acrobate ou du perroquet cycliste — on parvient à lui faire *exécuter* plus ou moins bien l'opération... On passe ensuite à la soustraction — ce que l'on appelle procéder avec ordre et méthode — et on la fait pratiquer empiriquement au petit patient jusqu'à ce qu'il dise couramment et aux endroits ses « ...on ne peut pas, on emprunte un qui vaut dix ».

Le tour de la multiplication vient, troisième en liste, une fois que les réponses abstraites du livret commencent à être sues par cœur. Quant à la division, d'allure déjà plus compliquée, comme on n'en montre non plus que le mécanisme, la répétition ne suffit pas toujours à y faire mordre l'élève, de sorte que, même après seize ans, on voit de grands garçons en fort mauvais termes avec cette opération : il est bien tard alors pour remédier au mal.

Mais il n'est pas nécessaire d'attendre jusque là pour constater expérimentalement le vide d'un pareil enseignement. Après quelques années d'école, quand notre écolier est âgé de 10 ou 11 ans, demandez-lui de doubler un nombre de deux chiffres, d'en prendre la moitié, d'en indiquer les dizaines et les unités; essayez de lui faire dire combien il y a de fois 2 dm. dans 2 m., vous le verrez embarrassé... Oh ! sans doute, il y a une explication toute prête et fort commode : paresse ! incapacité naturelle ! A y regarder de près, n'avons-nous pas plutôt devant nous une victime de l'enseignement routinier ? et le coupable ne serait-il point le maître ou la maîtresse qui s'y complaît encore ?

Loin de nous la pensée de jeter la pierre à personne, *mais le danger de la routine scolaire existe*, et il est bon que notre attention soit attirée de temps à autre sur ce point. Lorsque, dans notre classe, le mal est constaté par l'insuffisance des résultats, considérons la marche suivie, voyons si elle est bien conforme au but à atteindre, puis réglons notre enseignement d'une manière plus judicieuse, plus rationnelle, plus adéquate à son objet.

Ainsi, par exemple, dans les leçons d'arithmétique, les faits et principes suivants serviront de point de départ et de guide permanent :

1° L'élément fondamental du calcul est l'unité.

2° Le nombre dix est la clef de la numération.

3° L'intuition seule permet de bien faire saisir l'essence même des quatre opérations.

4° Ces opérations ne porteront jamais que sur les nombres dont la numération a été étudiée à fond.

5° De nombreux exercices oraux avec nombres concrets doivent précéder tout nouveau genre de calcul écrit.

Il est bon de rappeler aussi qu'une fois dans la bonne voie, la routine n'est plus guère à craindre. Au contraire, chaque année voit se réaliser de nouvelles améliorations. Et puis, l'enseignement guidé pédagogiquement par la science répercute ses bons effets dans l'éducation tout entière ; il entretient la vie dans la classe et aussi le goût de l'étude en associant l'enfant à l'œuvre du maître, que dis-je ! en faisant de l'enfant l'artisan principal de son propre développement.

U.-H. Despons.

---

Tandis qu'un faux système d'éducation est un double fléau pour celui qui la fait et celui qui la reçoit, un bon système est un double bienfait pour l'un et pour l'autre.

Herbert Spencer.

# CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Cinquantenaire de Mlle Catherine Fleury.** Le village de Courfaivre a fêté, dimanche 24 septembre, le cinquantenaire de Mlle Catherine Fleury, institutrice de la classe inférieure. Cette institutrice dévouée a débuté par la tenue provisoire de l'école des filles de Courfaivre, en 1843. Après avoir obtenu son brevet, elle fut nommée, en 1845, aux Breuleux où elle resta deux ans ; elle passa en 1847 à Montenol. C'est le 1er novembre 1849 qu'elle a été nommée définitivement au poste qu'elle occupe aujourd'hui. La direction de l'instruction publique avait chargé l'inspecteur de l'arrondissement de remettre un don à cette institutrice vaillante et de lui exprimer des remerciements chaleureux pour les services dévoués qu'elle a rendus et pour les succès qu'elle a obtenus dans l'enseignement. La manifestation du 24 septembre a été une véritable fête villageoise à laquelle ont pris part les parents, les enfants, les sociétés locales. M. Boéchat, préfet de Delémont, M. John, curé de Boécourt, délégué du cercle au synode cantonal, ainsi que M. Fleury, ancien maire de Delémont, frère de l'institutrice, y avaient été invités également. Les deux premiers se sont joints aux éloges prononcés par l'inspecteur scolaire et ont relevé avec beaucoup de force et d'éloquence la mission éducative du corps enseignant. M. Fleury a remercié au nom de la famille. M. Maître, curé de Courfaivre, à qui l'on doit l'organisation de la fête, a clos par des remerciements aux sociétés locales qui avaient voté un crédit de 300 francs. Le corps enseignant tout entier a été honoré dans la personne de Mlle Fleury, car l'honneur qu'on fait à un membre rejaillit sur le corps tout entier. Puisse cette institutrice dévouée passer encore de longs jours heureux, au milieu de sa classe, pour instruire les tout petits et conduire leurs premiers pas dans le chemin du devoir et de la vertu !

— **Synode cantonal.** Le Grand Conseil a décidé que le projet de loi sur les châtiments corporels à l'école serait renvoyé au préavis du synode cantonal. Celui-ci aura donc probablement à s'en occuper dans sa séance du samedi 21 octobre.

H. Gobat.

VAUD. — La municipalité et la commission des écoles de Bex ont décidé de reporter à seize ans pour les garçons l'âge de la libération des écoles. — La Tour-de-Peilz va prendre la même initiative.

— **Nécrologie.** M. Jean-Louis Galliard, ancien ministre et ancien directeur du Collège cantonal, puis de l'établissement scolaire qui porta son nom, est mort dimanche. Il était âgé de 86 ans. Le défunt présida pendant près de quarante ans la Société des traités religieux. C'était, dit la *Revue*, le dernier ou l'avant-dernier survivant des ministres démissionnaires de 1845.

M. Galliard était un homme très cultivé. Pendant longtemps, il fut rédacteur des *Lectures pour les enfants*. Plusieurs des nombreux discours de promotions qu'il adressa à ses élèves furent publiés. Il était membre de la Société d'utilité publique et s'occupait d'œuvres philanthropiques diverses.

**Abstinence ou tempérance.** M. Galley nous demande l'insertion des deux lettres ci-dessous :

A propos de la protestation de M. Collet, je ferai seulement observer ce qui suit :

Dans l'avant-dernier paragraphe de mon article, j'ai dit qu'il y a peu d'instituteurs qui comprennent trois choses à la fois ; on me répond qu'il y en a beaucoup qui croient une de ces choses. Cela peut être et je n'ai pas dit le contraire. Ayant parmi mes amis des instituteurs qui accomplissent consciencieusement leur tâche et qui cherchent plus à éduquer leurs élèves qu'à les instruire, je n'ai jamais pensé que seuls les abstinents aimaient leurs élèves et leur patrie.

Ce que je dis dans le dernier paragraphe du même article peut être résumé en

quelques mots qui s'appliquent aussi bien aux abstinents qu'aux amateurs du vin de nos coteaux, et pas plus à ceux-ci qu'à ceux-là : Les actes valent mieux que les paroles. Voilà tout.

Le reste, M. Collet me le prête gratuitement.

Très heureux de croire que la majorité des instituteurs font leur devoir, ce dont je n'ai jamais douté, je chercherai également à faire le mien en ne répondant pas aux propos blessants de M. Collet.

*

Par les quelques mots ci-joints, je ne proteste pas contre la réponse de M. Savary. La phrase qu'il blâme, il me la reproche avec douceur, et, comme plus fait douceur que violence, je reconnais que j'ai dépassé ma pensée dans la phrase incriminée et... n'en parlons plus.

Mais je ne suis pas d'accord avec M. S. quand il dit que : la modération est l'état normal de l'homme.

Il y a sous le soleil peut-être 600 millions d'hommes qui ne connaissent pas le vin ; le Coran l'interdit à tous les Musulmans ; les Indous et les Chinois n'en boivent pas. Dirons-nous que ces 600 millions d'hommes sont anormaux et que seuls les 400 millions d'hommes qui usent et abusent des boissons alcooliques sont normaux ?

Autrefois, on considérait le vin comme une panacée universelle ; aujourd'hui la science nous dit qu'il n'a aucune des qualités qu'on lui attribuait jadis : il ne nourrit pas, il ne réchauffe pas, il ne donne pas de force. Donc, si l'on veut faire usage du vin, on n'a scientifiquement qu'un seul prétexte pour le faire : Je bois du vin, parce que c'est une boisson agréable... à mon palais. Boisson agréable, mais inutile, d'aucuns prétendent même qu'elle est nuisible.

Si l'on admet ce qui précède, le vin serait une *boisson de luxe*. Et si l'on ne l'admettait pas, il resterait quand même une boisson de luxe, car la seule boisson nécessaire, c'est : l'eau.

Dirons-nous que celui qui ne fait pas usage d'un objet de luxe est dans un état anormal ?

C'est pour ces quelques raisons et pour beaucoup d'autres, trop longues à énumérer ici, dans un journal pédagogique, que je n'admets pas les conclusions de M. Savary.

Si vous voulez insérer ces quelques lignes, Monsieur le Rédacteur, je vous en serais reconnaissant pour la cause de l'abstinence.

Rueyres, le 18 septembre 1899. S. Gallet.

— **La Société vaudoise des maîtres secondaires, à Avenches.** La réunion annuelle des maîtres de l'enseignement secondaire vaudois a eu lieu samedi à Avenches, sous la présidence de M. Wanner, le sympathique directeur des écoles d'Yverdon, président de l'association. Dans l'assistance, MM. Gauthier, chef du service des Cultes, remplaçant M. le chef du Département, retenu par la discussion du budget, Bosset, préfet d'Avenches, toujours attentif aux questions qui intéressent l'enseignement national, F. Guex, directeur des Ecoles normales. Nous avons constaté avec plaisir la présence de quelques maîtresses secondaires qui ont aussi voulu prouver que leur place était et devait être près de ceux qui collaborent avec elles à l'éducation de la jeunesse.

La question à l'ordre du jour était les *Voyages scolaires*. Le rapport a été présenté par M. le professeur Schacht. L'auteur a défendu ses conclusions avec esprit et aussi avec l'ardeur que donne la conviction. Il juge que la solution du problème de l'éducation doit être recherchée avec méthode, avec cette méthode scientifique qui, disons-le, n'exclut pas le développement de ce qu'on est convenu d'appeler le cœur. D'une façon générale, le voyage est un moyen de mettre l'individu à même de rechercher et de reconnaître le terrain et les matériaux avec lesquels il construira. En particulier, le voyage scolaire, quels que soient sa forme

et ses procédés, doit avoir un but pédagogique. C'est ce caractère essentiel et distinctif qui excite l'intérêt des communes et de l'Etat et légitime leurs sacrifices en faveur de ce complément d'étude, qui en est comme la sanction.

Grouper dans l'enseignement de l'école pendant quelques mois les faits de tous ordres — physiques, chimiques, biologiques, économiques, politiques et moraux, — les classer avec une méthode scientifique, seul moyen d'organiser dans le cerveau de l'homme les notions de plus en plus nombreuses qui lui sont indispensables, pour ensuite faire constater, dans la nature, au sein même de la *vie*, au moment de l'observation, les faits indiqués, les lois qu'on en a déduites, telle est au fond la méthode naturelle d'éducation de l'homme pour lui apprendre à diriger ses fonctions, à appliquer ses forces en vue d'une organisation sociale de la vie. Le voyage scolaire est donc un essai rationnel de la vie; il servira à orienter l'individu.

Peut-être quelques esprits, ignorants — et ce n'est pas toujours leur faute — des systèmes de la nature, s'imaginent-ils qu'il vaut mieux se contenter de systèmes *à priori*, ou ont-ils peur de voir la méthode scientifique amener la substitution du réel à l'empirique.

Système pour système, autant prendre celui qui découle de l'observation que celui que suggère une nervosité délicate et pleine d'appréhension. Il faut regretter seulement que ces esprits, à tendances fatalistes, et qui croient préférable, qui sont même persuadés que l'enfant doit s'élever tout seul, au gré du destin, pensent que leur système seul s'adresse au cœur de l'enfant. Les natures simplistes se laissent prendre à ce paradoxe. Le bien n'existe pas sans le discernement, sans la raison, et le cœur, le vrai cœur, puisque ces éducateurs modestes pensent tant à lui, est essentiellement intelligent. Nous dirons plus, l'être inintelligent ne peut être bon, il est tout au plus inoffensif.

Voici les conclusions adoptées : 1° En principe, les voyages scolaires peuvent être considérés comme un important complément de l'instruction et de l'éducation. — 2° Il faut apporter dans leur organisation assez de méthode pour que l'enseignement en profite dans la mesure la plus large possible. — 3° Quand les conditions ne sont pas favorables à la création de voyages scolaires, on s'efforcera d'appliquer autant que possible les mêmes principes aux promenades ou courses scolaires. — 4° Il est désirable d'attirer l'attention des autorités scolaires sur le rôle important du voyage dans l'éducation. — 5° Les voyages ou courses d'études ne peuvent être considérés uniquement comme une partie de plaisir. — 6° Il faut aussi éclairer et intéresser le public à cette institution afin d'éveiller et de stimuler l'initiative privée. — 7° La participation aux voyages scolaires ne peut être ni obligatoire ni complètement gratuite.

Tel est l'ensemble des principes judicieux soumis à la méditation des autorités communales et scolaires et des familles. Z.

---

**La Société suisse d'hygiène scolaire** aura son assemblée constitutive le dimanche 8 octobre 1899, à 1 heure après midi, dans l'Aula du Gymnase, à Berne. On y discutera la « question du médecin scolaire » sur laquelle rapporteront MM. Müller, médecin de la ville de Zurich, et Bourquin, médecin à la Chaux-de-Fonds.

ZURICH. — En remplacement de MM. Wirz et Brunner, recteur et prorecteur du Gymnase de Zurich, le gouvernement zuricois a nommé recteur M. J. Bosshardt, professeur de français et sous-directeur de l'Ecole normale de Küssnacht, et prorecteur M. E. Spillmann. On pense que ces deux nouveaux fonctionnaires imprimeront à l'établissement une direction moins strictement classique qu'autrefois.

BERNE. — Du 1er au 8 octobre a eu lieu, à l'Ecole normale de Hofwyl, un cours destiné aux directeurs de sociétés de chant. Il a été suivi par 60 participants.

M. K. Schindler, de Bienne, actuellement maître secondaire à Berne, a été choisi par le prince héritier de la Grèce comme précepteur de son fils aîné.

**FRANCE.** — Comme nous l'avons dit, la ville de Laon vient de célébrer de grandioses fêtes en l'honneur des trois instituteurs de l'Aisne : Debordeaux, Poulette et Leroy, fusillés par les Prussiens en 1870.

Aux nombreux orateurs qui ont parlé s'est joint le poète — et ce poète était Maurice Bouchor. Il a, de cette voix qui fait vibrer les auditeurs populaires, célébré la mémoire des trois martyrs glorieux. Il a, en strophes élevées, décrit leur supplice. Et il a dégagé la leçon qu'écoliers et maîtres de l'enfance, dont la solidarité s'était affirmée dans l'érection d'un monument, devaient graver dans leurs cœurs. Il l'a condensée dans des vers qui ont fait passer un frisson d'émotion dans l'assistance.

Tels furent les martyrs que nous fêtons ici,
Ils sont notre fierté, comme ils sont notre exemple ;
Mais nous les chérissons d'un amour assez ample
Pour embrasser tous ceux qui moururent ainsi.

Des couronnes de fleurs pour vous seront tressées,
Citoyens de tous rangs qui fûtes grands comme eux,
O morts pour la Patrie, inconnus ou fameux,
Vers vous s'élèveront nos pieuses pensées.

Nous jurons de garder votre fier souvenir,
Qui, dans le grand péril, sera notre défense ;
De fixer sur vos yeux les yeux purs de l'enfance,
De vous faire exalter par sa bouche, et bénir !

Nous jurons de chérir notre Alsace où l'on pleure,
Metz, qui nous laisse au cœur un grand vide sanglant ;
Nous jurons d'être prêts, comme on l'est maintenant,
Si la Patrie, un jour, nous criait : « Voici l'heure ! »

Nous faisons devant vous le serment solennel
D'accomplir, nous aussi, tout le devoir du juste,
Morts qui manifestez votre présence auguste
En effleurant nos fronts d'un baiser fraternel !

— A la distribution des prix du concours général des lycées et collèges, M. Leygues, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a prononcé une superbe allocution dont nous tenons à extraire les principaux passages :

« Michelet a dit : « Il faut que la jeune âme ait un aliment substantiel. Il y faut une chose vivante. Quelle chose ? La patrie ! Son âme, son histoire, la tradition nationale. Quelle chose encore ? La nature. L'universelle patrie... »

Voilà le principe et voilà la ligne de démarcation tracée entre l'instruction et l'éducation.

C'est l'étude de la nature, la connaissance de l'humanité qui fait l'homme.

C'est le lien qui unit les générations passées aux générations présentes, c'est l'esprit de dévouement et de sacrifice, c'est la fierté que font naître en nous un héritage de gloires communes, de douleurs communes et d'espérances communes qui forment le citoyen.

« L'instruction constitue le fonds social des connaissances mises à la disposition des membres d'une société. »

L'éducation enseigne à utiliser ces connaissances pour le bien général et prépare aux grands devoirs sociaux.

« Les sciences ont besoin, disait Platon, d'une science maîtresse qui mette en usage les vérités découvertes par elles et fasse servir la vue du vrai à la réalisation de l'utile et du bon. »

Dans une démocratie, l'instruction est obligatoire parce que tous les citoyens participant à la puissance publique, la collectivité exige comme garantie un minimum de capacités.

Ce minimum est illusoire et ne préserve la collectivité d'aucune aventure si

l'éducation ne développe pas chez le citoyen le sentiment de la solidarité et de la subordination des intérêts particuliers aux intérêts généraux.

Pour un peuple libre, un ignorant est un danger ; mais un ignorant qui raisonnerait juste serait un danger moins grand qu'un savant qui raisonnerait faux. « Qui sait, a dit Socrate, si toutes les sciences sans la science du bien ne seraient pas plus nuisibles qu'utiles ? »

L'enfant puise son instruction dans les livres. Mais la page imprimée ne dit pas tout et ce ne sont pas les livres qui feront son éducation.

Qui la fera ?

Le maître, s'il est préparé à cette tâche qui est la plus difficile et la plus nécessaire de toutes.

Comment la fera-t-il ?

En s'adressant à l'imagination et au cœur de ses élèves aussi souvent qu'à leur intelligence.

L'école, si vaste et si belle qu'elle soit, est étroite et sombre si l'air et le soleil n'y entrent à flots, apportant avec eux un peu du charme et de la poésie du dehors.

Toujours de la grammaire, toujours des sciences, toujours des versions et des thèmes. C'est trop.

Il y a des heures de recueillement nécessaire.

Il ne suffit pas de remplir la tête comme un grenier, *il faut décorer l'âme comme un temple.*

Ouvrez la fenêtre. Regardez, écoutez.

Regardez le pan de ciel bleu qui brille, l'arbre qui se balance par-dessus le mur, la cité endormie dans la fraîcheur du soir, l'horizon baigné de brumes matinales.

Ecoutez la rumeur du fleuve, le bruit des métiers, les mille voix de la foule en travail, les cloches lointaines, le tambour du régiment qui passe et songez !

Tout cela, c'est la nature. C'est le drame éternel, c'est l'humanité, c'est la vie.

On dira temps perdu, je dirai temps gagné. Si quelque libre secrète a vibré soudain et si vous avez rencontré quelques-unes de ces hautes émotions sentimentales et morales qui montent du plus profond de l'être et sont comme une révélation de l'infini.

Tout se tient dans le monde. Une chaîne mystérieuse unit les êtres aux choses, le présent au passé. Il faut voir cette chaîne et en mesurer toute la force pour savoir et juger.

L'étude de la nature prépare et éclaire l'étude de l'histoire qui seule explique l'histoire de l'homme.

Le devoir qui nous incombe est nettement tracé : mettre en harmonie nos méthodes d'instruction et d'éducation avec les enseignements de la vie moderne, donner plus d'air aux intelligences, éclairer les jugements, ménager par une pente insensible le passage de plus en plus périlleux de la vie de collège et de lycée à la vie libre, préparer l'élève d'aujourd'hui à devenir le citoyen de demain, et le citoyen de demain à se sentir une partie de ce grand tout, un acteur agissant et responsable de cette grande solidarité qui s'appelle la nation.

Unir surtout, unir toujours les volontés et les cœurs : il ne peut y avoir deux jeunesses, il n'y a qu'une patrie.

* *

L'Administration du *Journal des instituteurs*, désireuse de faciliter à ses abonnés le séjour à Paris pendant la période de l'Exposition universelle, leur procurera le logement et la nourriture, deux entrées par jour à l'Exposition, plus une promenade en voiture pendant une journée dans Paris ou dans les environs. Le tout moyennant 150 francs pour une semaine entière.

**Ce que révèle un porte-plume.** Un écrivain allemand, Frank Schwanzer, prétend pouvoir définir le caractère des hommes de lettres par la grosseur du porte-plume dont ils se servent ordinairement. Le plus gros porte-plume signifie : *homme aimable par excellence*. Ce serait le cas d'un éminent historien, M. Henry Houssaye, de l'Académie française. En 1890, ayant à travailler aux archives du ministère de la guerre pour préparer son livre, *1814*, l'historien ne trouva sur les tables que des porte-plumes de petit calibre. Il manifesta son dépit, et M. Martinien, alors secrétaire du service des communications, s'empressa de faire ajuster, pour le nouveau rédacteur, un gros morceau de bois. On imprima dessus : « Les employés des Archives de la Guerre à M. Henry Houssaye. » Et, grâce à l'emploi de ce bâton, le travail de l'historien marcha grand train !

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Manuel de Chant à l'usage des écoles primaires et secondaires,** par E. Golay, instituteur à Genève, et Ch. Pesson, instituteur à Céligny. (Genève, R. Burkhardt.)

*Première partie* : enfants de 7 à 10 ans.

Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève. — Prix : 1 franc.

MM. Golay et Pesson viennent de mettre la dernière main à un cours de chant qui se propose d'amener nos écoliers primaires à lire avec facilité la musique vocale, soit chiffrée, soit sur la portée.

Le manuel dont nous saluons ici l'apparition est la première partie de ce cours ; il ne fait usage que de la notation chiffrée et s'inspire entièrement de la méthode de Mme Emile Chevé-Paris.

L'ouvrage est divisé en 52 leçons admirablement graduées et distribuées. Chacune de ces leçons renferme des exercices d'intonation, une dictée, des exercices de vocalisation, des solfèges, et elle se termine toujours par un ou deux petits airs avec ou sans adaptation de paroles. La progression très lente, presque insensible, des exercices d'intonation, permet aux élèves de chanter complètement seuls, sans le secours d'un instrument ou de la voix du maître. Le passage du connu à l'inconnu se fait à l'aide de points d'appui, qui donnent d'une façon si puissante le sentiment de la tonalité.

Une collection de 32 chœurs à 2 voix, gradués et bien appropriés à l'âge et aux connaissances musicales des élèves, offrent à ceux-ci, dès les premières leçons, le moyen d'apprécier leurs progrès et de jouir de leurs efforts. Ces duos, très jolis quoique faciles à déchiffrer, constitueront le meilleur encouragement pour nos jeunes chanteurs.

Au début du livre, M. Golay expose, en manière d'introduction, quelques directions pédagogiques qui seront d'autant plus utiles qu'elles émanent d'un instituteur possédant une grande expérience de l'enseignement du chant.

L'écriture musicale dont Rousseau jetait les premières bases en 1742, et à laquelle Galin donna sa forme définitive en 1818, n'en est plus à faire ses preuves ; mais quelques facilités que présente cette notation, il faut, ici comme ailleurs, un travail régulier et rationnellement ordonné. Si le cours de MM. Golay et Pesson est fidèlement suivi, nous avons la certitude qu'il imprimera un vigoureux essor à la culture musicale de nos jeunes écoliers. Aussi nous faisons-nous un devoir et un plaisir de le recommander vivement à tous ceux qu'intéresse l'enseignement du chant, souvent par trop délaissé dans les écoles primaires.

L. B.

# PARTIE PRATIQUE

## LANGUE MATERNELLE

### La mouche.

Leçon de concentration.

*Récit moral.*

LE PETIT GARÇON SALE

Albert, un garçonnet de huit ans, a le défaut d'être toujours sale.

Sa maman le lave bien souvent pendant la journée, mais il n'aime pas à être lavé ; il pleure, il trépigne, il crie et griffe quelquefois sa bonne maman.

Puis quand il est propre, se sentant, bien sûr, mal à son aise, il va à la cuisine, prend un peu de chocolat et, en le mangeant, fait de belles taches brunes sur sa figure.

Il court ensuite dans le chemin, fait un peu de mortier avec la poussière et de l'eau qu'il a apportée en mouillant ses habits ; ses habits mouillés dans la poussière deviennent bientôt boueux, et comptez que le visage porte aussi des traces des doigts du maçon.

Lorsqu'il est de nouveau propre, il va chez le forgeron, où il devient noir comme le forgeron lui-même ; on le prendrait pour son fils ou son ouvrier.

Puis le teinturier a sa visite, et Albert se couvre bientôt des couleurs de l'arc-en-ciel. Oh ! le vilain petit garçon !

Un jour d'août, qu'il avait mangé de la confiture en en mettant sur ses joues presque autant que dans sa bouche, il alla, sans se laver, visiter l'étable de son cousin André. En caressant vaches, moutons, chevaux, et en allant de l'un à l'autre, il prit vite l'odeur du vacher, en même temps que ses galons d'un jaune verdâtre. Vous voyez d'ici l'état du petit garçon !

Comme il faisait très chaud, il eut envie de dormir ; mais sitôt qu'il avait fermé ses paupières, un petit insecte venait le tourmenter sans cesse.

— Maman, cria-t-il une fois, c'est terrible que je ne puisse pas dormir en paix. Les mouches ne me laissent pas de repos. Sales mouches, va !

— Chéri, quel est le plus sale des deux, la mouche ou toi ?

— Hum ! ce n'est pas difficile à savoir ! Je dis que ce sont de sales mouches !

— Regarde celle-ci, qui te quitte et qui va se poser sur cette feuille ; fixe-la bien et dis-moi ce qu'elle fait.

Le petit garçon, qui était curieux, observa la mouche. Il vit qu'elle froittait ses pattes sur son corps, sur ses ailes, à sa trompe et l'une contre l'autre. Et cela avec agilité. Pour sûr qu'elle n'avait pas l'air mécontente de devenir propre !

— Eh bien, mon enfant, si elle doit se laver — car elle se lave avec ses pattes, comme Minet — c'est qu'elle est sale, et devines-tu où elle s'est salie ?

Le petit Albert, qui commençait à comprendre, baissa la tête avec un sourire qui disait gentiment : chez moi, je crois.

— Oui, mon ami, c'est sur ta figure sale qu'elle s'est salie. Et elle, qui n'aime pas à être sale, se lave aussitôt, et souvent se nourrit de ce qu'elle trouve de bon chez les gens malpropres.

— On se passerait cependant bien de la sentir se promener sur notre peau.

— Eh bien ! elle nous rend un grand service, et Dieu l'a envoyée sur la terre pour nous aider à nous débarrasser des saletés qui gâteraient bientôt l'air que nous respirons. Il est vrai qu'elle nous incommode et que quelquefois sa piqûre peut être dangereuse, mais elle n'en est pas moins une intéressante petite bête. Elle se lave très proprement plusieurs fois par heure, sinon elle deviendrait trop lourde pour voler, puis la saleté couvrant son corps la rendrait bientôt malade. Toi aussi, si tu continues à être sale, tu deviendras malade : car nous ne respi-

rons pas seulement par la bouche, mais aussi par toute la peau, au moyen de petits trous qu'on nomme des pores. Si ces pores sont bouchés, on ne respire plus par la peau : on est malade et maman est en souci. La mouche nous aide donc. Ne la méprisons pas... Et sache qu'elle ne tourmente que les gens sales. Regarde le cochon, la vache, qui sont presque toujours couverts de fumier, sont harcelés par cet insecte ; le chat, qui se lave toujours, ne voit jamais d'essaims de mouches autour de sa personne.

Albert, cette fois, comprit l'utilité de la mouche. Et comme il ne voulait pas qu'une mouche fût plus propre que lui, il promit de se laver et d'être moins sale dans ses jeux.

MORALE

Dieu n'a rien fait qui ne soit utile ; c'est nous qui trouvons souvent dans ses œuvres des créatures inutiles. Certains animaux qui nous paraissent inutiles ont, au contraire, un rôle important à jouer.

La propreté est un devoir envers nous-mêmes et envers les autres. La propreté entretient la santé, mais la malpropreté engendre la maladie.

DICTÉE

*La mouche.*

La mouche a une qualité rare et précieuse : elle est d'une propreté exquise. A tout instant, vous la verrez s'arrêter, se dresser ou se pencher, et se laver les pattes avec un soin tout particulier. Quand ses mains sont propres, elle peut lisser ses bandeaux, se décrasser le cou, se laver les pieds, puis s'essuyer les ailes en dessus, en dessous, et se brosser le ventre de tous côtés. Cette toilette, elle doit la recommencer plusieurs fois par heure : elle lui est indispensable pour conserver à la surface de son corps le poli qui lui permet de glisser dans l'air ; pour enlever une charge inutile de poussière sur ses ailes légères ; enfin, pour lui permettre de respirer plus aisément. C'est pour elle une affaire de vie et de santé. Il n'y a que deux animaux qui semblent ne pas comprendre ce besoin de propreté : l'un qui ne veut jamais faire de toilette, c'est le singe ; l'autre qui ne veut pas toujours s'y soumettre, c'est l'homme !

(Dupraz et Bonjour, page 243.) D'après Eug. Mouton.

GRAMMAIRE

Le but de la leçon sera l'infinitif.

Quel est le premier verbe la dictée ? A quel temps est-il ? La mouche *a* une qualité *maintenant*. A voir le verbe seul, sans son sujet, que pouvez-vous savoir relativement au nombre, à la personne ? — Si j'avais la forme *avais*, que sauriez-vous quant au temps, au nombre et à la personne ? Voilà des verbes et des temps de verbes qui laissent voir d'une manière bien *définie* ce qu'ils font et ce qu'ils sont.

Prenez maintenant *s'arrêter*, *se dresser*, *recommencer*, etc., et examinez ces verbes ; nous disent-ils clairement quelles sont les personnes, avec leur nombre, qui font l'action exprimée par eux et le moment où se fait cette action ? Nous ne sommes pas fixés sur le temps, la personne et le nombre : l'action peut très bien s'être passée hier, se passer aujourd'hui ou demain : *glisser* dans l'air hier, *glisser* dans l'air aujourd'hui, *glisser* dans l'air demain : le verbe ne change pas d'orthographe.

Mettez le verbe *glisser* aux temps qui nous indiqueront ce que nous ne savons pas : elle *glissait* dans l'air, elle *glisse* dans l'air, elle *glissera* dans l'air.

Eh bien ! ce temps qui donne des indications aussi vagues se nomme l'*infinitif*. Qu'est-ce donc que l'infinitif ?

Je prends le verbe : pouvoir se laver les pieds. Conjuguez-le au présent de l'indicatif. Comment écrivez-vous *laver* ? Toujours invariable. Et quelle est sa terminaison ? Est-ce le seul verbe qui se termine en *er* ? Tous ceux qui sont terminés

par *er* sont de la première conjugaison. On peut faire la classification sommaire des conjugaisons.

Pour faire comprendre à l'élève que l'infinitif est toujours invariable, on peut prendre l'exemple suivant : La mouche sait se laver et les mouches savent se laver. A quel nombre est le premier infinitif ? le second ?

Comme exercices grammaticaux qui feront comprendre le rôle de l'infinitif, il est à conseiller de mettre la dictée à l'une quelconque des trois personnes, singulier ou pluriel, une première fois au singulier, puis au pluriel.

Pendant les leçons de la semaine, profitons de toutes les occasions de poser des questions à propos d'un infinitif rencontré.

COMPOSITION

Attrapez chacun une mouche et tâchez de la garder vivante, sans enlever ni les pattes ni les ailes. Apportez-la en classe. Si nous avons une loupe, nous nous en servirons avec profit.

Chacun possédant un insecte, nous demandons aux élèves tout ce qu'ils peuvent en savoir ; nous leur aidons en posant des questions qui leur montreront la voie à suivre.

PLAN DE LA COMPOSITION

1. Qu'est-ce que la mouche ? — 2. Son corps : tête, corselet, abdomen. — 3. Vie de la mouche. Sa propreté ; ses ennemis.

La mouche est un insecte ailé de couleur grise.

Son corps se divise en trois parties distinctes : la tête, le corselet et l'abdomen.

Sa tête est arrondie : elle porte, en avant, deux petites antennes, et au-dessus, de chaque côté, deux yeux bruns qui, en réalité, sont un groupe d'environ quatre mille petits yeux réunis en facettes tournées de tous les côtés, ce qui permet à la mouche de voir dans chaque direction. Sa tête est encore ornée, en avant et en dessous, d'une trompe rougeâtre et recourbée.

Le corselet est aussi arrondi ; il porte une paire d'ailes transparentes, traversées par des nervures noires, et trois paires de pattes longues et ayant l'aspect de lignes brisées. Ces pattes sont armées de deux crochets et de deux sachets, en forme de ventouses, qui lui permettent de se tenir sur toutes les surfaces. Le thorax, ainsi que l'abdomen, est recouvert de poils.

L'abdomen est formé de plusieurs anneaux ; il n'est pas terminé, comme celui de la guêpe et de l'abeille, par un aiguillon venimeux.

La mouche aime le soleil ; elle se lève avec lui et se couche quand il disparaît. Elle redoute la pluie et le froid qui l'engourdit. Les mouches sont, dans nos cuisines et nos chambres, un fléau agaçant que l'on cherche à détruire de toute façon : mais elles se reproduisent très vite. Elles pondent quatre-vingt-dix œufs en un quart d'heure, dans les tas de fumier ; un jour suffit pour qu'ils éclosent et, quinze jours après, l'insecte devient mouche.

C'est un insecte très propre : trois ou quatre fois par heure, elle frotte sa tête, ses ailes, son corselet et son abdomen avec ses pattes, et ses pattes l'une contre l'autre, pour enlever les grains de poussière dont elle se charge dans ses courses agiles.

Les mouches se nourrissent de tous nos aliments ; elles aiment le sucre et boivent l'eau, le lait, le café.

Les oiseaux sont ses ennemis. Ils en détruisent une grande quantité qu'ils happent en volant. Les chiens et les chats les mangent aussi.

LECTURE

On peut lire, dans Dupraz et Bonjour : *La mouche*, de Eug. Mouton, ou dans Renz : *La mouche commune*, page 63 (Gobat et Allemand, p. 251).

RÉCITATION

Suivant l'âge des enfants, on fera apprendre *Le coche et la mouche* (Trésor de l'écolier, page 114) ou *La mouche et l'abeille*, de Fénelon (Dussaud et Gavard, page 335).

DESSIN

Ou bien, sur l'ardoise, nous ferons faire un croquis de la mouche, d'après nature ou esquisse au tableau noir ; ou bien, dans l'album, avec soin, nous ferons dessiner une mouche, dix ou quinze fois grossie, en grossissant aussi, à part, une patte, les yeux, en nous servant des gravures de Renz, pages 64 et 65.

Ce travail, minutieux sans doute, fixera dans la mémoire la structure de la mouche et, de plus, donnera à l'enfant l'idée d'observer d'autres insectes.

ECRITURE

Suivant la fable choisie pour la récitation, nous aurons les modèles suivants :
Partout les importuns devraient être chassés.
Pauvreté n'est pas vice.
Le long dormir rend paresseux.

EUG. MONON.

---

## DICTÉES

### Le papillon crucifié.

Le peintre Gros vit un jour entrer dans son atelier un de ses élèves, un beau jeune homme insouciant, qui avait trouvé galant de piquer à son chapeau un superbe papillon dont il venait de faire la capture, et qui se débattait encore. L'artiste fut indigné ; il entra dans une violente colère : « Quoi ! malheureux, dit-il, voilà le sentiment que vous avez des belles choses ! Vous trouvez une créature charmante, et vous ne savez rien en faire que de la crucifier et la tuer barbarement !... Sortez d'ici, n'y rentrez plus ! ne reparaissez jamais devant moi ! »

Communiqué par E. MONON.

### La mer.

La mer ! Que de choses renferme ce mot, que d'idées il éveille ! La mer, c'est à la fois la puissance sans limite, la splendeur sublime, le mouvement perpétuel, la vie dans toute sa force et dans toute la fureur de ses débordements.

Sur cette planète, grain de sable dans l'univers infini, la mer est ce qu'il y a de plus grand, de plus admirable, de plus terrible et de plus utile. Sans elle, la terre ne serait pas habitable, et l'on peut, à juste titre, la qualifier de féconde, car elle vivifie tout ici-bas.

Elle couvre environ les trois quarts de la surface de la sphère, et ne reste pas une minute tranquille dans ce vaste espace. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, sous quelque latitude, sous quelque longitude que ce soit, et malgré les obstacles que lui opposent les côtes de granit qui l'enserrent, elle va, vient, bondit, gronde, écume, court, se soulève, s'agite.

*(La mer.)* DUBARRY.

### Animaux marins.

La mer a l'infusoire plus léger qu'un souffle, et elle a la baleine qui peut atteindre trente mètres de longueur et peser deux cent mille kilogrammes.

Elle a le cachalot qui surpasse l'hippopotame autant que la baleine surpasse l'éléphant ; le narval auprès duquel le rhinocéros est un nain, et dont la défense, longue de deux à trois mètres, fournit l'ivoire le plus estimé ; le morse, un colosse à côté du buffle ; les phoques, des géants comparés aux castors et aux loutres ; elle a la tortue franche, un des plus beaux présents que la nature ait faits aux habitants des contrées équatoriales ; elle a les squales, elle a le requin, dont la longueur est fréquemment de dix mètres et qui laisse loin derrière lui les félins pour la férocité. Ne vous baignez pas dans les parages que fréquente ce monstre, vous seriez inévitablement happé.

(Communiqué par J. Baudat.) DUBARRY.

# COMPTABILITÉ

## Prix de revient d'un litre de vin.

J'ai acheté une vigne de a. 6,8 à f. 158 l'are. Elle m'a rapporté l'année dernière l. 450 de vin. A combien me revient le litre, en tenant compte des données suivantes :

Le vigneron reçoit pour la culture f. 7.80 par are.

Les frais de sulfatage et de soufrage se sont élevés à f. 3.70, et ceux pour la vendange à f. 17.

J'ai payé pour impôts f. 1.90.

Achat de m³ 4,2 fumier à f. 12.80 le m³. Cette fumure est faite pour trois ans.

Achat de 80 échalas à f. 56 le mille.

Intérêt du *prix d'achat à f. 4 %?*

**Prix de revient d'un litre de vin.**

| | | |
|---|---|---|
| Culture fr. 7,80 × 6,8 = | 53 | 04 |
| Frais de sulfatage et soufrage | 3 | 70 |
| Frais de vendange | 17 | — |
| Impôts | 1 | 90 |
| Fumier m³ 4,2 à fr. 12,80 = fr. 53,76 : 3 = | 17 | 92 |
| 80 échalas à fr. 56 le mille | 4 | 48 |
| Intérêt de fr. 1142,40 à fr. 4 % | 45 | 70 |
| Prix de revient de l. 450 | 143 | 74 |
| Prix de revient de 1 l., fr. 143,74 : 450 = | 0 | 32 |

J. Baudat.

# GYMNASTIQUE

## Type de leçon pour une classe à plusieurs degrés.

*(garçons de 11 à 15 ans.)*

### I. Exercices d'entraînement

Les élèves sont placés en ligne de front d'après la longueur de la taille.

*a)* Fermer les pieds et les ouvrir ; fléchir la tête en arrière ; numéroter par quatre et former la colonne de marche par ¼ conversion des groupes. Etude du pas changé : Poser le pied gauche, le pied à gauche en avant à 30 cm., ensuite le droit derrière et immédiatement le gauche en avant. En exécutant ces trois mouvements d'une manière suivie, on obtient le pas changé à gauche ; pour le pas changé à droite, commencer avec le pied droit. Prendre les distances.

*b) Mouvements de bras.* 1, Fléchir les bras les mains fermées, ongles en avant ; 2, les tendre en avant, 3, baisser ; 4, fléchir les bras ; 5, les tendre de côté ; 6, baisser ; 7, fléchir les bras ; 8, les tendre en haut ; 9, baisser en avant en bas. Une fois par mouvement, ensuite en cadence de quatre temps par mouvement.

*c) Mouvements des jambes* (mains hanches). 1, Lever la jambe gauche fléchie en avant ; 2, la tendre en avant ; 3, baisser ; 4, 5, 6, même exercice avec la jambe droite.

1, Lever la jambe gauche fléchie en avant, (genou en dehors) ; 2, la tendre de côté ; 3, baisser ; 4, 5, 6, même exercice avec la jambe droite.

1, Lever la jambe gauche fléchie en avant ; 2, la tendre en arrière ; 3, baisser ; 4, 5, 6, même exercice avec la jambe droite.

*d) Mouvements de bras et jambes.* Réunir les mouvements sous lettres *b* et *c* comme suit :

1, Lever la jambe gauche fléchie en avant en fléchissant les bras, mains fer-

mées ; 2, tendre la main et les bras en avant ; 3, baisser bras et jambe gauche ; 4, 5, 6, même exercice avec la jambe droite.

1, Lever la jambe gauche fléchie en avant en fléchissant les bras ; 2, tendre la jambe et les bras de côté ; 3, baisser ; 4, 5, 6, même exercice à droite.

1, Lever la jambe gauche fléchie en avant en fléchissant les bras ; 2, tendre la jambe et les bras de côté ; 3, baisser ; 4, 5, 6, même exercice à droite.

1, Lever la jambe gauche fléchie en avant en fléchissant les bras ; 2, tendre la jambe en arrière et les bras en haut ; 3, baisser, 4, 5, 6, même exercice avec la jambe droite.

### II. Exercices de suspension

Grimper à deux perches verticales.

*Elèves de 11 ans* : 1, sauter en suspension fléchie avec appui des pieds contre les perches ; 2, tendre les bras et décrocher les jambes ; 3, sauter à la station, 3 fois de suite.

*Elèves de 13 ans* : sauter en suspension fléchie avec appui des pieds et grimper jusqu'à mi-hauteur des perches, et les élèves de 15 ans grimperont jusqu'au haut des perches.

### III. Mouvements spéciaux du tronc

Ces mouvements ont pour but d'assurer la rectitude de la colonne vertébrale, par la contraction des muscles du dos.

1, Poser la jambe de côté en levant les bras de côté en haut ; 2, Fléchir le corps en avant ; 3, revenir à la position bras haut ; 4, fléchir le corps en arrière, bras de côté ; 5, revenir à la position, laisser les bras de côté ; 6, fléchir le corps de côté à gauche ; 7, de côté à droite ; 8, revenir à la position bras en haut ; 9, tourner le corps à gauche, bras de côté ; 10, revenir à la position bras en haut ; 11, 12, même exercice à droite. Sauter à la position.

Les enfants atteints d'hernies ne doivent pas faire ces mouvements du tronc.

### IV. Exercices de délassement et de repos

De la formation en ordre ouvert, commander *à droite, droite !* et faire contre-marche par quatre, ensuite par deux, former la ligne, ensuite le cercle en marchant sur la pointe des pieds.

### V. Exercices d'appui

Ces exercices se font de la formation en cercle, front en dedans.

Fléchir à fond les jambes en posant les mains à côté des pointes de pied et lancer le corps en arrière à l'appui couché facial, les bras et le corps tendus, ensuite fléchir et tendre les bras, plusieurs fois. C'est-à-dire qu'étant en appui sur les mains et les pointes de pied, il faut embrasser le sol ou le plancher plusieurs fois.

Ce même exercice peut se faire en posant les mains sur un banc ou une poutrelle d'équilibre.

### IV. Exercices de saut et de jeu

Jouer à saute-mouton.

Nous donnerons dans un prochain numéro, les différentes manières de jouer à saute-mouton.

E. Hartmann.

## Flots d'encre.

Ce n'est pas de l'Affaire que nous voulons parler, mais des fournitures des écoles primaires communales de Paris.

Les fournisseurs de la ville sont appelés à soumissionner, du 10 juin 1899 au 30 septembre 1903, pour soixante-dix mille litres d'encre ; l'administration fixe la mise à prix à 8,000 fr.

70,000 litres ! C'est environ ce que roule la Seine à l'étiage, à Paris, en une seconde.

Canton de Vaud

# INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

## SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

### ECOLES PRIMAIRES

*Nominations.*

**Régents :** MM. Louis Magnin, à Oulens sur Echallens; Jules Noisette, prov., aux Granges (Château-d'Œx); Frédéric Viquerat, prov., aux Mosses (Ormont-dessous).

**Régentes :** Mlles Clara Burnand, à Naz; Henriette Chappuis, à Trélex; Mme Emma Aubort, à Jongny; Mlles Suzanne Nicod, à Lucens; Rose Bovey, aux Moulins (Château-d'Œx).

**Maîtresses d'ouvrages :** Mme Julie Visinand, aux Plaines-du-Loup (Lausanne); Mlle Alice Gaudard, à Boussens.

*Places au concours.*

**Régentes.** — *Tolochenaz.* Maîtresse d'ouvrages, fr. 200, 10 octobre, à 6 heures. — *Aubonne*, fr. 1150, 28 septembre à 6 heures. — *Ste-Croix* (Gittaz), fr. 900 et fr. 20 pour plantage, 28 septembre à 6 heures.

**Régents.** — *Lausanne*, fr. 2400 avec augmentation de fr. 150 pour 5 années de services.

---

# GYMNASE CLASSIQUE

## *Baccalauréat ès-lettres*

### 2e session

La 2e session du baccalauréat s'ouvrira au Gymnase le lundi **16 octobre, à 8 heures du matin. Inscription des candidats** et paiement de la finance réglementaire au secrétariat de l'Université avant le **12 octobre 1899.**

Le Directeur du Gymnase,
BIAUDET.

---

# GYMNASE MATHÉMATIQUE

## Baccalauréat ès-sciences

La session d'automne s'ouvrira le jeudi 12 octobre à 8 heures du matin.

MM. les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au 7 octobre auprès du secrétaire des Ecoles industrielle et commerciale, en payant la finance réglementaire de 25 francs.

Lausanne, septembre 1899.

Le directeur,
L. MAILLARD.

Les autorités scolaires du canton et les membres du corps enseignant vaudois qui désirent se procurer la **Carte générale de la Suisse** (réduction de la carte Dufour) en 4 feuilles au 1/250.000, éditée par le bureau topographique fédéral, peuvent s'inscrire au département de l'instruction publique et des cultes, *bureau des fournitures scolaires, jusqu'au 26 septembre 1899.*

Les prix de cette carte sont fixés comme suit :

*a)* les 4 feuilles non collées, fr. 4 (impression sur cuivre), fr. 2 (report sur pierre.

*b)* les 4 feuilles, collées sur toile, format de poche, fr. 7.20 ou 5.2;

*c)* les 4 feuilles assemblées, carte murale, collées sur toile, avec rouleaux, fr. 15 (impression sur cuivre).

La carte, portant la mention « Carte d'instituteur », sera conservée par son possesseur qui ne pourra ni la vendre, ni la céder à un tiers. Cette acquisition sera, en outre, mentionnée dans le livret de service des instituteurs.

Chaque instituteur n'a droit à retirer qu'un seul exemplaire de cette carte.

---

# Écoles normales du Canton de Vaud

Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître d'histoire et de géographie aux écoles normales du canton de Vaud, à Lausanne.

Traitement : dans les limites légales fr. 3500 à 4000, pour 22 heures de leçons par semaine, les heures supplémentaires étant payées à part.

Entrée en fonction immédiate.

Adresser les demandes d'inscription au département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction secondaire, pour le **14 octobre** prochain, à 6 heures du soir.

---


# Pensionnat de jeunes gens

**à vendre**

Clientèle assurée ; refusé plus de 100 élèves cet été. — S'adresser sous chiffres X 10107 L. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler** à **Lausanne.**

---

# Propriété à vendre

On offre à **remettre** pour cause de maladie, **pensionnat** bien connu dans ville de la Suisse française. Situation splendide. Offres sous initiales **H 9249 N** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler** à **Neuchâtel.**

---

# ON CHERCHE

un **maître de français** (célibataire), de préférence candidat, sachant enseigner mathématiques et sciences (classes inférieures), pour institut. Adresser les offres sous initiales **Z. B. 6102** à l'agence de publicité **Rodolphe Mosse, Zurich.** Z à 10477

---

# ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne,** 8, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Épargne scolaire.**

ATELIER DE RELIURE

**CH. MAULAZ**

*Escaliers-du-Marché, 23*

**LAUSANNE**

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Instituteurs de la campagne réalisent de beaux bénéfices en s'occupant de la H4137Q

**représentation**

de la *tailerie mécanique Passavant-Iselin & Cie, à Bâle.*

# Grande Fabrique de Meubles

| | | |
|---|---|---|
| Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr. | Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr. | Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr. |
| Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr. | Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr. | Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr. |
| Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr. | Armoires à glace 120 à 180 fr. | Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr. |
| Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr. | Commodes massives 50 à 75 fr. | Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr. |

*Magasins* **Pochon frères,** *tapissiers-ébénistes,*

**LAUSANNE, PLACE CENTRALE**

**Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.**

CYCLE-HALL, LAUSANNE

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

**Prix unique: 275 francs.**

**P. DESPLAND**

constructeur.

**CYCLES**

**Touriste**

Première marque suisse.

***Réparations***

LOCATION

# FŒTISCH FRÈRES

## MAGASINS DE MUSIQUE

## LAUSANNE ET VEVEY

### Bâtons de direction

*Choix très varié. — Envoi au choix.*

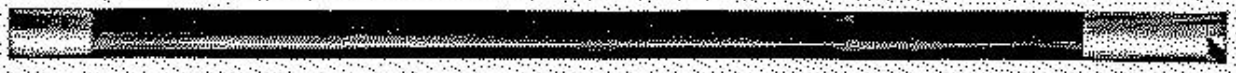

N° 25. Ebène et ivoire, fr. 5,—.

N° 34. Ebène et ivoire sculpté, fr. 28,—.

N° 45. Ivoire massif, fr. 38.

*Autres modèles, à partir de fr. 1,75.*

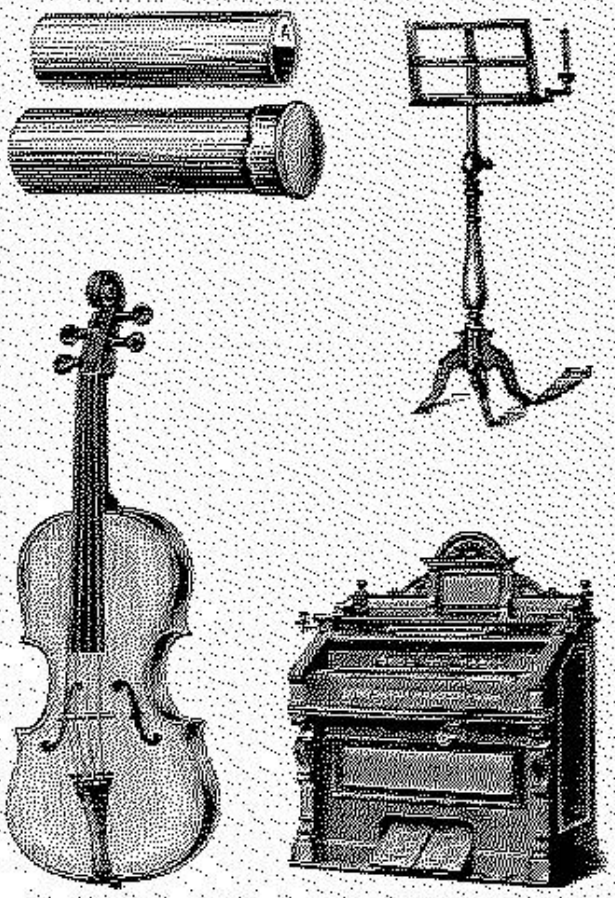

Nouveau pupitre de table **«Automate»**, s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement; article solide et élégant, à fr. 2.50 et fr. 3,—, en palissandre.

**Pupitre de table** en fer bronzé fr. 1,—, 1,50; le même nickelé fr. 2,—.

**Pupitre à pieds** (notre fabrication) en bois, très léger, fr. 7,—.

**Pupitre à pieds** en fer bronzé, *vis en fer*, pliable, avec double candélabre, à fr. 6,—, 7,—, 8,—. Plus solides, soignés, à fr. 10,—, 12,—, 14,— et en sus.

**Etuis de violon** Grand choix depuis fr. 6,—.

**Diapasons à bouche,** 1 ton, fr. —,80 et 1,—.
» » » 4 » » 2,— » 2,50.
» » » 6 » pour guitare, à fr. 2,50 et 3,—.

**Diapasons à branches,** acier fin, à fr. —,80, 1,—, 1,50, 2,— et 2,50.

**Diapasons chromatiques,** à fr. 5,—.
» **donnant tous les accords,** à fr. 6,—.

**Archets, ordin.**, à fr. 2,—, 3,—, 4,—; premier choix à fr. 5,—, 6,—, 7,—; fernambouc vrai, depuis fr. 8,—.

**Métronomes** de toute première qualité, à fr. 12,—, 14,—, 15,—, 16,—, 18,—, 20,—.

**Violon normal,** avec tous accessoires, garanti, à fr. 40,—.

**Diapason à branches,** grand modèle, sur caisse de résonnance, très sonore, fr. 16,—.

**Prière de demander le prix courant.**

*Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.*

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

XXXVme ANNEE — N° 42. LAUSANNE — 14 octobre 1899.

# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

## ORGANE
DE LA
## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

**paraissant tous les samedis.**

RÉDACTEUR EN CHEF :
**FRANÇOIS GUEX**, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :
**ALEXIS REYMOND**, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.
**MARIUS PERRIN**, instituteur, La Gaîté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue
FRIBOURG **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.
SECTION VALAISANNE : **U. Gailland**, inst., St-Barthélemy.
VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.

PRIX de l'abonnement :
*Suisse*, 5 fr.
*Etranger*, fr. 7.50.

On peut s'abonner et remettre les annonces :
LIBRAIRIE F. PAYOT
*Lausanne.*

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

**Genève.**

MM. **Rosier,** William, prof., Genève.
**Grosgurin,** L., inst., Genève.
**Pesson,** Ch., inst. Genève.

**Jura Bernois.**

MM. **Mercerat,** E., inst. Sonvilier.
**Duvoisin,** H., direct., Delémont.
**Schaller,** G., direct., Porrentruy.
**Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
**Baumgartner,** A., ins., Bienne.

**Neuchâtel.**

MM. **Grandjean,** A., inst., Locle.
**Brandt,** W., inst., Neuchâtel.

**Fribourg.**

M. **Genoud,** Léon, directeur, Fribourg.

**Vaud.**

MM. **Dériaz,** L., Bex.
**Cornamusaz,** F., Trey.
**Rochat,** P., Yverdon.
**Jayet,** L., Lausanne.
**Visinand,** L., Lausanne.
**Cloux,** F., Essertines.
**Faillettaz,** G., Gimel.
**Lambert,** T., Coinsins.
**Briod,** E., Fey.
**Martin,** H., Mézières.

**Suisse allemande.**

M. **Fritschi,** Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein,* Zurich.

**Tessin : M. Nizzola.**

## Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet,** Marc, conseiller d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
**Gagnaux,** L., syndic, président effectif, Lausanne.
**Burdet,** L., instituteur, vice-président, Lutry.
MM. **Perrin,** Marius, inst., trésorier, Lausanne.
**Sonnay,** instituteur, secrétaire, Montlosan s/Lausanne.


AGENCE DE PUBLICITÉ

Téléphone

Haasenstein & Vogler

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne,** du **Canton,** de la **Suisse** et de l'**Etranger.**

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

# RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

| Age du rentier | Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an | Age du rentier | Rente annuelle pour un placement de 1000 fr. |
|---|---|---|---|
| **50** | 1461,95 | **50** | 68,40 |
| **55** | 1290,15 | **55** | 77,51 |
| **60** | 1108,80 | **60** | 90,19 |
| **65** | 923,83 | **65** | 108,25 |
| **70** | 776,77 | **70** | 128,74 |

*Les nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

**Société suisse**
**d'Assurances générales sur la vie humaine**
*Précédemment : Caisse de Rentes Suisse*
**à ZURICH**

---

## *F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne*

1, rue de Bourg, 1

**Bibliothèque littéraire de vulgarisation scientifique.**

## LES LIVRES D'OR DE LA SCIENCE

à 1 fr. le volume

J. Weber — **Le Panorama des siècles.**
Ed. Planchut — **Les Races jaunes : les Célestes.**
L. Aubert — **La Photographie de l'Invisible, les rayons X.**
E. Chester — **Histoire et rôle du bœuf dans la civilisation.**
S. Servant — **La Préhistoire de la France.**
E. Deschamps — **La Vie mystérieuse des mers.**
P. Ginisty — **La Vie d'un théâtre.**
F. Loliée — **Tableau de l'histoire littéraire du monde.**
Dr Mégnau — **Pour devenir médecin.**
Dr de Fontenelle — **Les Microbes de la mort.**
M. Grivéau — **Les Feux et les Eaux.**
Ch. Richet — **Les Guerres et la Paix.**
G. Darousy — **Les Pyrénées françaises.**
L. Delmer — **Les Chemins de fer.**

# PUPITRES HYGIÉNIQUES

# A. MAUCHAIN

## GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté ✠ 3025 — Modèle déposé.

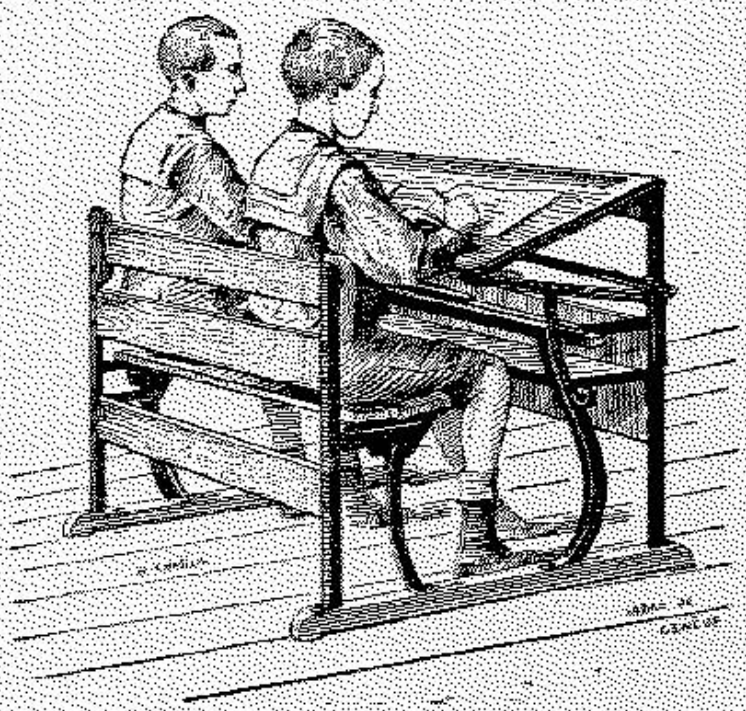

**Travail assis et debout.**

S'adapte à toutes les tailles.

---

**Pupitre officiel**

du Canton de Genève.

---

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

---

**Modèle N° 15.**

---

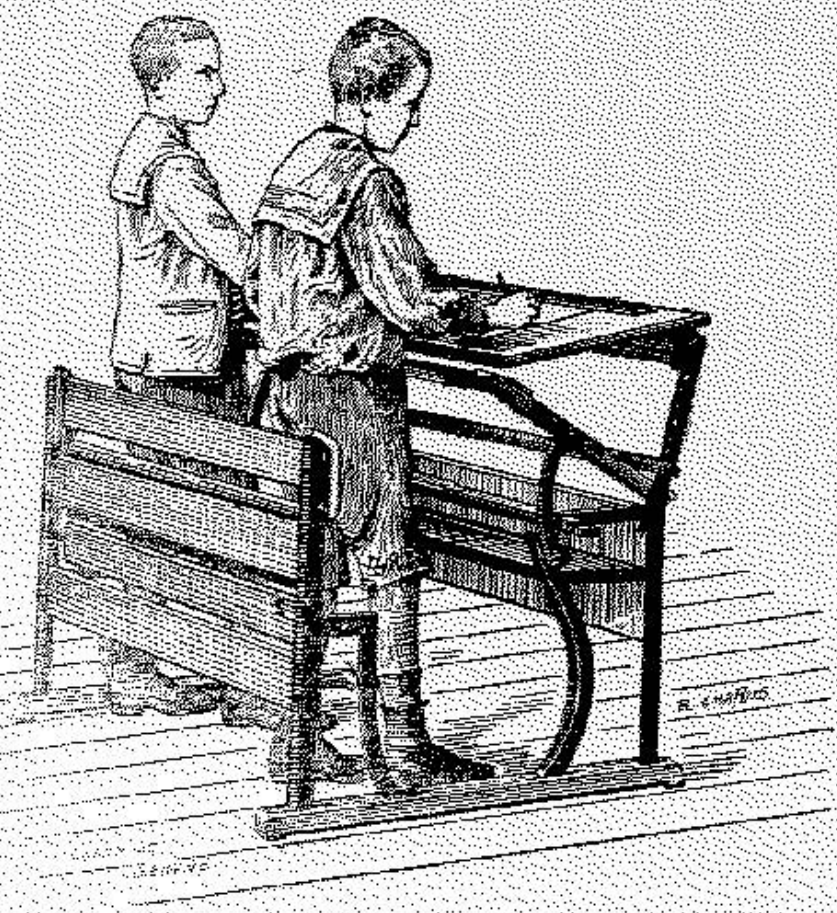

**Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.**

**Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.**

---

*Attestations et prospectus à disposition.*

---

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.